

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du samedi 17 mars 2001**

**Présents:** Mmes BOULANGER, FAUCHER, GON, LAUDIJOIS Mlle PICKERING.  
MM ANSART, DOUET, NORMAND, MAQUET, PICOU, VONCK.

**Secrétaire de séance :** Mme BOULANGER.

Madame FAUCHER, doyenne du Conseil Municipal prend la présidence de l'assemblée et propose de procéder à l'élection du maire.

Seule candidature : Monsieur Jean-Paul DOUET qui est élu avec 10 voix et un blanc.

Monsieur le Maire s'installe dans ses fonctions et prend la présidence du conseil municipal.

Il demande au conseil municipal de réfléchir au nombre des adjoints, sachant que le maximum pour une commune de notre importance est de trois.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour trois adjoints.

Election du 1er adjoint : Une seule candidature : Mme LAUDIJOIS qui est élue avec 10 voix et un blanc.

Election du deuxième adjoint : Une seule candidature : Mme BOULANGER qui est élue avec 9 voix, un blanc, une voix pour Mme FAUCHER.

Election du troisième adjoint : Une seule candidature : M NORMAND qui est élu avec 10 voix et un blanc.

La séance est levée à 18 h 45.